

Contrat d'emplacement / Saison 2020

A nous renvoyer dûment rempli et signé.
Les Jardins de l'Atlantique - 100 route de la Caillauderie
Plage des Demoiselles - BP 422
85164 SAINT JEAN DE MONTS Cedex

Nom (M. ou M^{me}) Prénom Adresse
..... Code postal Ville
Pays Profession Tél. Portable E.mail
Cie d'assurance et n° police responsabilité civile (obligatoire).....

TABLEAU DE TOUS LES PARTICIPANTS À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

	Nom	Prénom	Date de naissance
1
2
3
4
5
6

- N° d'allocataire VACAF : Montant théorique de l'aide (si séjour effectué) : €
- Véhicule : Marque Couleur N° immatriculation Remorque oui non Dimensions m x m
- Animal (sauf 1^{ère} et 2^{ème} catégorie) : oui non Race N° tatouage
- Type d'installation : Tente Caravane Caravane pliante Camping-car Dimensions m x m Auvent Dimensions m x m
- Branchement électrique : (6 ampères) oui non Si oui, prévoi un enrouleur de 25m. minimum.
- Assurance annulation recommandée (documentation et informations gratuites sur demande www.campez-couvert.com) : oui non

DATE d'arrivée (entre 14h et 19h)/...../2020 **DATE de départ** (avant 12h)/...../2020

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATIONS

Le contrat ne devient définitif qu'après envoi de la confirmation par le gestionnaire du camping. La location de l'emplacement est personnelle, il est interdit de sous-louer, en cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping (sauf accord du gestionnaire). Seules les personnes inscrites sur le contrat pourront être hébergées. Toute personne devra respecter le règlement intérieur du camping qui est à votre disposition au bureau d'accueil. Nous vous remercions d'en prendre connaissance. Avant toute installation, les formalités complètes d'inscriptions seront effectuées à l'accueil par le responsable. Cautions : Bracelet : 3 € - Badge : 15 €. A compter du jour prévu d'arrivée, si le locataire n'a pas prévenu de son retard et de sa nouvelle date d'arrivée, le contrat de location sera annulé le jour même dès 20h. **En cas de désistement, l'acompte et les frais de dossiers resteront acquis.** La facture sera établie sur la base des dates de réservation. Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence du Tribunal d'Instance des Sables d'Olonne. **Annulation du fait du camping** : le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du séjour est imposée par des circonstances de force majeure ou événement climatique. **Absence de rétractation** : Pour les réservations effectuées par courrier, par téléphone ou par internet, le locataire ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée. **SERVICE CLIENT** : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medicys, 73 boulevard de Clichy 75009 PARIS.

Je déclare accepter les conditions générales de location et m'y conformer.

Je vous renvoie le contrat rempli et signé, une photocopie me sera retournée pour confirmation.

Je joins **20 € de frais de dossier** (non déductibles, gratuit hors saison) + **un acompte de 45 €** par semaine réservée, soit €

MODE DE PAIEMENT chèque (à l'ordre du camping Les Jardins de l'Atlantique) mandat VACAF  chèques vacances 

Le solde de la redevance du séjour sera payable à l'arrivée.

Fait à, le

Le.....

Signature du CLIENT :

Signature du GESTIONNAIRE :